

FICHE TEMOIGNAGE : MISE EN PLACE D'UN ENGRAIS VERT POUR RESTRUCTURER LE SOL ET LUTTER CONTRE L'ÉROSION

SEPT 2020

GIEE Coopazur : Engager une transition viticole durable dans le bassin versant du Gapeau

Vincent ALLIONE viticulteur à la cave coopérative de Collobrières engagé depuis 2018 dans le GIEE Coopazur.

Résumé

Je rencontrais d'importants problèmes de vigueur sur une jeune parcelle de grenache. En effet la plantation réalisée sur une parcelle à flanc de colline avait nécessité un fort terrassement initial. Sur cette parcelle de référence suivie dans le cadre du GIEE avec un sol peu profond et sujette à d'importants phénomènes érosifs, je décide de mettre en place des apports de fumier et de réaliser des engrais verts. Une première expérience pour moi !



Vincent ALLIONE

Présentation de la situation de départ

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- ✓ Sol sujet à des phénomènes de ravinements, d'érosion importants et très pauvre en matière organique
- ✓ Activité biologique très réduite (*test Slip en coton = 1.23 % de dégradation après 3 mois !*)
- ✓ Problème de démarrage de la plantation et manque de vigueur

Présentation du projet et objectifs visés

Apports annuels de fumier (6 à 7 T/ha) et parallèlement mise en place d'un enherbement hivernal temporaire de type « engrais vert ». Le sol n'est plus que travaillé un rang sur deux.

Le semis d'engrais vert est réalisé tardivement la première année le 22/11/2018 dans un sol bien préparé mais gorgé d'eau !

Le choix de la semence s'est porté sur un mélange prêt à l'emploi : CHLOROFILTRE 30 H à 25 kg/ha

- ✓ 60% de Seigle forestier Tonus
- ✓ 30% de vesce commune Rubis
- ✓ 10% de trèfle incarnat Cégalo



Engrais vert



Réalisation du semis

Objectifs :

- ✓ Lutter contre les phénomènes d'érosion
- ✓ Restructurer les sols fortement dégradés par un fort terrassement initial
- ✓ Améliorer le fonctionnement de la vigne, du sol et activer la vie biologique
- ✓ Apporter de l'Azote au printemps après destruction du couvert

Présentation des effets du projet

Après mise en œuvre de la méthode MERCI avec l'animateur du GIEE le 17 mai 2019, la biomasse produite est évaluée à 1,9 T/ha ce qui est faible sachant que le potentiel est de 5 à 6 T/ha dans de bonnes conditions. Le semis tardif en est l'explication principale. Mais les restitutions du couvert sont conséquentes et les bénéfices sur la structure du sol et l'érosion déjà bien présents après cette première année. Le couvert est broyé fin mai 2019.

Restitution du couvert (kg/ha):

- ✓ N = 30
- ✓ P2O5 = 5
- ✓ K2O = 60



25 avril 2019



Vue d'ensemble de la parcelle



Récolte et pesée / Méthode MERCI



Conclusion

Je suis satisfait de cette première expérience et les résultats sont encourageants. Malgré le semis tardif, le couvert végétal s'est assez bien développé. Il a joué pleinement son rôle en ce qui concerne la limitation des phénomènes d'érosion. Je vais poursuivre les engrais verts sur mon exploitation avec à termes, la couverture de la totalité de l'exploitation en choisissant les espèces semées en fonction des objectifs recherchés (restitution N, décompactage...).

Points forts	Points faibles	Perspectives	Conditions de réussite
Bonne production de biomasse Effets érosion et structure du sol très intéressants dès la première année Restitution azotée non négligeable et reprise de vigueur de la vigne	Semis tardif Nécessite d'être équipé d'un semoir Coût ha	Opération renouvelée sur ¼ de l'exploitation en 2019 et sur la totalité en 2020 + mise en place d'enherbement inter-culture (arrachage-replantation)	Anticiper la commande des semences (juin/juillet) et la réservation du semoir pour semer tôt après les vendanges Augmenter les dosages/ha

